



Académie des sciences d'outre-mer

*Les recensions de l'Académie*¹

Du comptoir à la colonie : histoire de la communauté française de Tunisie, 1814-1883 / Anne-Marie Planel
éd. Riveneuve – IRMC, 2015
cote : 60.264

On signalera tout d'abord que cet ouvrage a reçu en 2015 le prix Lyautey de l'académie des sciences d'outre-mer, *ex aequo* avec un autre ouvrage. C'est sans aucun doute un premier indice de sa qualité. Il convient cependant de ne pas s'en tenir à l'argument d'autorité et d'en proposer une analyse critique plus approfondie.

L'auteure a une fort bonne connaissance de la Tunisie puisque, professeure d'histoire, elle y a vécu plus de trente ans. Après y avoir enseigné, elle a été responsable du Centre de documentation Tunisie-Maghreb, directrice adjointe de l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC), puis rédactrice en chef de Maghreb et sciences sociales et responsable des publications.

L'ouvrage aujourd'hui couronné par l'ASOM a pour origine une thèse soutenue en 2000, intitulée « De la Nation à la colonie : la communauté française de Tunisie au XIX^e siècle : d'après les archives civiles et notariées du consulat de France à Tunis (1814-1883) ».

Ce titre de thèse est explicite quant au socle et à la nature des recherches menées par l'auteure. L'ouvrage dont il est ici rendu compte est plus et autre qu'une simple version « grand public » de la thèse proprement dite. Prévenons cependant le lecteur : il aurait pu être lui-même une nouvelle thèse, tant l'appareil critique est imposant, plus du tiers de 844 pages au total.

L'originalité et les apports nouveaux de ce livre correspondent à plusieurs axes.

Tout d'abord, dans les stéréotypes de la mémoire la période coloniale, figure l'idée que la Tunisie serait devenue colonie de peuplement à partir du traité de Bardo, précisément à la date à laquelle s'arrêtent les analyses de l'auteure. Et que cette colonie ne serait qu'un avatar du peuplement européen de l'Algérie voisine. Il est vrai que, selon les chiffres de référence, en 1883 on ne comptait, selon les sources, que trois cents résidents en Tunisie ou, à l'autre extrême, trois mille quatre cents. L'incertitude réside sans doute dans la difficulté de préciser la nationalité d'une petite population aux origines diverses. Rien de comparable donc à l'Algérie qui, à l'époque, comprenait déjà plus de deux cent trente mille résidents de souche européenne.

Cependant, la présence française en Tunisie est plus ancienne et plus marquante que la présence française en Algérie. Au XVIII^e siècle, Tunis abritait le plus important comptoir



¹ Les recensions de l'Académie de [Académie des sciences d'outre-mer](http://www.academieoutremer.fr) est mis à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transcrit](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/).
Basé(e) sur une oeuvre à www.academieoutremer.fr.



Académie des sciences d'outre-mer

français du Maghreb. Dans une « logique » des comptoirs en Méditerranée musulmane, pour l'essentiel sous le contrôle nominal des Ottomans, plusieurs familles françaises y prennent racine et se trouvent, notamment à partir de la Révolution, dans une double logique : celle de leur nationalité d'origine et des courants politiques et philosophiques qui la traversent, celle d'une minorité chrétienne en terre musulmane et de ses rapports souvent pacifiques, parfois anxiogènes, avec les autorités (généralement modératrices, voire protectrices) et les populations (généralement plutôt paisibles, agressives dans des situations particulières de crises internes ou provoquées par des événements extérieurs, telle l'hostilité provoquée par les Mamelouks dans les années 1820 lors de l'indépendance de la Grèce appuyée par les Européens).

À partir de 1814, année de départ de l'ouvrage, à ces descendants de quelques familles implantées en comptoir vont s'ajouter des immigrants motivés par de nouvelles logiques : « assistance technique » avant l'heure par des ingénieurs, des économistes, des médecins etc. recrutés par le beylicat pour accompagner ses efforts de modernisation de son économie et de sa société (on apprend au passage que les esclaves noirs de Tunisie sont affranchis avant ceux des colonies françaises aux Antilles et en Guyane) ; des industriels, quelques planteurs.

Comme l'indique le titre de l'introduction, accompagné d'un point d'interrogation, on a donc à faire à une « migration mineure ». Mineure mais évolutive, participant aux diverses étapes de l'histoire tunisienne du XIX^e siècle, entre tentatives de modernisation du beylicat, y compris sur le plan constitutionnel et législatif, et réactions parfois agressives de pans entiers de la population musulmane. La première partie de l'ouvrage est consacrée à la chronique des parcours, lesquels se partagent entre fin de la logique des comptoirs, la participation à la naissance d'une économie artisanale, industrielle moderne, d'une diffusion des savoirs et des utopies (telle celle d'inspiration saint-simonienne), des premières formes du colonat qui dominera à partir du protectorat.

La seconde partie traite, avec un point d'interrogation, des « réussites ou échecs des parcours migratoires ». La réponse est en demi-teinte : après des monographies de familles jugées caractéristiques et illustratrices de l'évolution traitée dans la première partie, l'auteure dresse un bilan contrasté. « L'impossible mobilisation collective », ou comment le refus de l'interconfessionnalité, la faillite d'un système de soins pour tous, « l'implantation d'un judaïsme séculier à la française », contribuent à « l'échec de l'idéal de confraternité sociale ». Ce n'est pas nier ici les aspects positifs de l'évolution sociale et politique de la Tunisie au cours de la période sous revue et de l'apport significatif apporté par un petit nombre de Français. Mais bien de constater que les prémices d'une logique de protectorat sont d'ores et déjà réunies.

Cet ouvrage traite d'une période mal connue, d'autant plus que son histoire a été occultée *a posteriori* par une autre vision des choses. Il traite d'une « migration mineure », aux effectifs sans commune mesure avec les grandes migrations abondamment étudiées, par le biais d'une microsociologie proche de la chronique familiale, étayée par des généalogies et des biographies de peu d'effectifs.

Doublement original cependant, car la recherche sur archives d'état-civil et de baptême, l'exploitation monographique qui en est faite, débouchent sur des questionnements toujours d'actualité. La revue d'un micro phénomène mais étalée dans un espace de temps suffisant pour en démontrer les mécanismes et les évolutions, l'appartenance à des racines



Académie des sciences d'outre-mer

diverses, démontrent, comme le dit le préfacier, que l'analyse des migrations « mineures » permet une exhaustivité impossible pour les migrations plus massives. Elle permet notamment de mieux comprendre les problématiques des migrations, mineures ou majeures. À ce titre, cet ouvrage est novateur.

Jean Nemo